

L'Armancourtois

Décembre 2010

Bulletin N°5

Editorial	1
La vie municipale	2
La vie à l'école	3
La vie associative	4
Naissance d'un quartier ...	6
Vie quotidienne	7
Se distraire	8

B
o
n
n
e



A
n
n
é
e



Mairie d'Armancourt

2, rue des Vignes Blanches
60880 ARMANCOURT

Tél : 03.44.83.43.07

Fax : 03.44.83.71.68

www.armancourt.fr

Courriel :
mairie.armancourt@wanadoo.fr

Secrétariat de mairie

Lundi, mardi, jeudi et
vendredi
de 16h00 à 18h00

Mercredi
de 9h00 à 11h30

Chères Armancourtoises, Chers Armancourtois,

En ce temps de fêtes, j'ai une pensée pour toutes les personnes qui travaillent au service des autres et qui ne seront pas chez eux au moment où nous réveillonnerons. Pour avoir passé une partie du week-end au service pédiatrique de l'hôpital de Compiègne, j'ai constaté le professionnalisme et la gentillesse des infirmières auprès des enfants et des parents, et cela même en fin de garde. Le service public a des travers, il peut être amélioré, mais notre service de santé est à notre côté en cas de coup dur de la vie. Les moyens mis à disposition sont considérables et nous devons chacun d'entre nous être vigilants, ne pas en abuser pour ne pas surcharger inutilement le personnel médical et épuiser les crédits qui sont de plus en plus rares.

Dans une autre mesure, le service public passe également par la Municipalité, c'est un service de proximité qui est mis en œuvre sous l'impulsion du maire et de son équipe. Le but essentiel est de gérer la vie quotidienne des habitants, mais aussi les attentes à moyen et long terme. Le champ d'intervention est général et s'accroît en permanence. Cela fera bientôt 3 ans, que mon équipe est à votre disposition. Lors de ces dernières années nous menons divers programmes structurants (renforcement des réseaux) ou d'amélioration de cadre de vie pour notre village, dont nous partageons régulièrement les projets avec vous. Cela fait deux ans que nous travaillons sur le dossier de la mise en place d'un réseau de gaz naturel. Les objectifs réactualisés vont au-delà de nos espérances définies au début du projet. Après avoir obtenu un prix intéressant et la création d'un premier tronçon rue des Matinnois, nous prévoyons avec GrDF de desservir le gaz sur l'ensemble de la commune d'ici la fin de l'été prochain. Avec votre mobilisation active je suis persuadé qu'ensemble nous réussissons ce challenge.

*Dans l'attente de vous rencontrer le 19 janvier lors des vœux de la Municipalité, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.
Bien à vous.*

Eric BERTRAND
Maire d'Armancourt

Monsieur Le Maire

*Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux
Souhaitent à toutes et à tous*

Une Bonne et Heureuse année 2011

LA VIE MUNICIPALE

REUNION PUBLIQUE SUR LE GAZ

Le 13 décembre dernier s'est déroulée à la salle polyvalente une réunion publique sur l'implantation du gaz sur notre commune.

Les personnes de GrDF ont présenté les démarches commerciales auprès des Armancourtois, les différents tarifs, les conseils techniques pour utiliser la cuisine, l'eau chaude, le chauffage au gaz. Vos questions au **N° 09 69 36 5 34 à partir du 3/01/11.**

Compte tenu du nombre de foyers qui souhaite se raccorder, il est projeté de desservir l'ensemble de la commune, sous réserve de la signature des contrats avec GrDF.

Votre équipe municipale est à vos côtés pour vous accompagner dans ce projet.



Retrouvez toutes les informations sur armancourt.fr ou à la mairie

Anne-Sophie DELACOTTE



Nous remercions Madame LAMOUCHE qui a été au service de la commune pendant de nombreuses années et qui a fait valoir ses droits à la retraite. Nous avons le plaisir de vous présenter notre nouvelle secrétaire, Mademoiselle DELACOTTE Anne-Sophie (âgée de 30 ans) après une licence en management des collectivités territoriales et d'un master en patrimoine rural et valorisation culturelle, elle a orienté son choix professionnel sur l'administration générale des petites communes. Elle est arrivée à la mairie le 2 novembre et a rapidement pris en mains ses nouvelles fonctions.

UNE NOUVELLE DECORATION DE NOEL

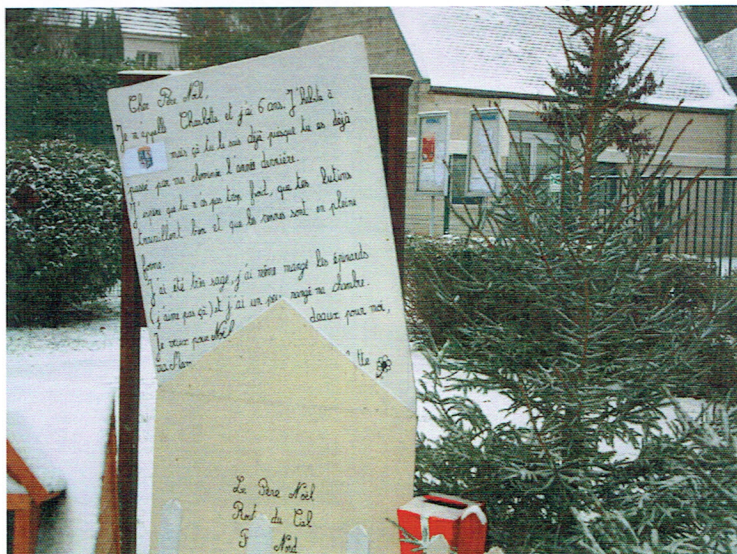
Cette année la Municipalité a décidé de lancer un projet de décoration du village au moment des fêtes de Noël. Chaque année nous viendrons ajouter de nouveaux éléments pour marquer les fêtes de fin d'année.

Cet hiver, nous avons réparti nos tableaux sur trois emplacements :

- ☞ Face à la mairie
- ☞ Rue des Clos Blancs
- ☞ La place des Treilles



Nous remercions la commune de Lormaison qui nous a cédé gracieusement des éléments de décorations comme le petit train, la lettre au Père Noël, les barrières, les personnages. Notre agent M. DEVERT a également élaboré des décors comme la cheminée ou les maisons à partir de matériaux de récupération. Les enfants ont déposé leur lettre au Père Noël qui a répondu à chaque petit Armancourtois.



LA VIE A L'ECOLE

LE MOT DE LA DIRECTRICE D'ECOLE

Semaine du goût à l'école Du grain au pain.

C'est dans ce cadre que M. Bigot, artisan boulanger pâtissier à Pierrefonds, est venu présenter aux élèves son métier et la fabrication du pain.

A la suite de cette visite, chaque classe a travaillé et prolongé l'étude de ce thème en différents écrits: lettre collective en cycle 1, compte rendu de l'intervention en cycle 2 et dossier individuel en cycle 3.



Chaque élève a fait preuve d'intérêt et d'un bon réinvestissement des différentes notions abordées.

Tous nos remerciements à M. Bigot pour son intervention instructive et pédagogique, son plaisir à transmettre un savoir-faire maîtrisé et une grande passion.

L'équipe enseignante.

L'AMICALE DE L'ECOLE

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue vendredi 8 Octobre 2010, le bureau se compose comme suit :

Président : Christophe Boyer
Trésorière : Véronique Lecomte
Trésorière adjointe : Christelle Gomes
Secrétaire : Nathalie Legrand
Secrétaire adjointe : Sandrine Duhennois

8 membres actifs complètent ce bureau ainsi que 3 représentants de la Municipalité.
Au cours de l'année scolaire 2009 – 2010, les enfants ont bénéficié de plusieurs sorties culturelles à l'Espace Jean Legendre, au Théâtre Impérial ou encore au musée Vivanel.

En Avril 2010, une sortie à Chantilly a été organisée par les enseignantes.

Fête de l'école le 26 juin 2010 : cette manifestation reste un moment privilégié car tous les parents peuvent assister au spectacle de leurs petits artistes en herbe, jouer avec eux aux différents stands proposés suite au spectacle. Ils peuvent finir cette belle journée avec la soirée dansante, qui a accueilli beaucoup de participants cette année encore, avec un somptueux buffet.

Alors, **rendez vous le 25 juin** !!! Pour la kermesse 2011.

Le loto a eu lieu samedi 4 décembre 2010 et a réuni de nombreux participants.

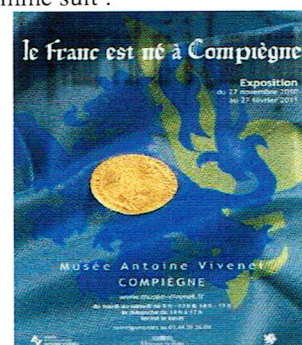
De beaux lots ont été mis en jeu, dont un coffret weekend .

Manifestations à venir :

Brocante le 3 avril 2011

Fête de l'école : 25 juin 2011

Lors de grandes manifestations comme le loto, la brocante ou encore la fête de l'école, l'association a besoin de « coups de pouces » !!! Alors, n'hésitez pas à vous joindre à nous ponctuellement ou de façon plus assidue si vous le souhaitez.



LA VIE ASSOCIATIVE



Concert de la Chorale Da Capo

COMITE DES FETES

La soirée du 13 Juillet

Cette soirée dansante, animée par Sylvain, s'est déroulée dans une ambiance toujours aussi conviviale.

La Fête Communale du 14 Septembre

Repas champêtre autour d'un couscous. Cette journée, animée dans l'après-midi par des promenades en poneys place des Treilles pour les enfants ainsi que par les Jeux Picards, s'est déroulée dans une bonne ambiance et la bonne humeur.

A cette occasion, Monsieur le Maire avait invité les trois familles gagnantes au concours des maisons fleuries afin de leur remettre un prix. Chaque famille a reçu un bon d'achat à valoir chez DELBARD :

M. et Mme Claude WATTELET rue des Matinnoix
M. et Mme Claude PLETIN rue des Clos Blancs
M. et Mme Daniel LORGNET rue de l'Ecole

Concert du 25 Septembre

Ce nouveau concert, avec la chorale DA CAPO de LACROIX-SAINT-OUEN, vient s'ajouter aux deux précédents pour la création des vitraux de notre église. Cinquante choristes ont interprété des chansons de variété française.

Soirée Beaujolais du 19 Novembre

Nous avons une année de plus dégusté le nouveau Beaujolais autour d'un sympathique buffet campagnard bien apprécié. 90 personnes étaient présentes à ce moment de convivialité.

**Tous les Membres du Comité des Fêtes vous présentent
Leurs Meilleurs Vœux
Pour l'Année 2011**

L'ASSOCIATION SPORTIVE D'ARMANCOURT



Le Bureau de l'Association Sportive vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2011 et souhaite vous voir de plus en plus nombreux à leurs manifestations...



Suite à la dernière **Assemblée Générale** du 20 Octobre 2010 la composition du bureau directeur reste inchangéeA noter cependant, l'arrivée de M. Lefevre Fabien comme membre du bureau.

Sortie Baie de Somme : Grand succès pour cette sortie avec 26 inscriptions. Seule la météo n'était pas de la partie...La réussite de cette journée due en grande partie à Catherine Bezelga (traversée de la baie avec un guide du Crotoy à St Valéry, restaurant puis retour sur le Crotoy en train à vapeur) nous conduira à renouveler l'expérience en septembre, octobre 2011 ! Nous la remercions pour son aide précieuse et son efficacité...

Yoga : Grande rentrée pour le yoga avec 15 personnes assidues le mardi soir de 18h45 à 20h15.

Gymnastique : Les cours se maintiennent avec 17 participantes le jeudi de 18h30 à 19h30.

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de nous rejoindre dans ces différentes activités en cours d'année : venez éliminer vos chocolats de fin d'année avec Sébastien ou commencez l'année avec de bonnes résolutions en apprenant à vous détendre, respirer, faire le vide, vous étirer avec Patrick !

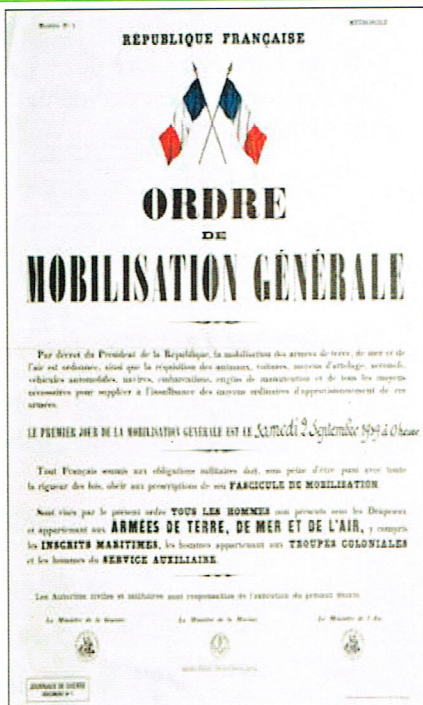
Un tarif préférentiel vous sera accordé...

Projets :

- **15 mai 2011 :** Randonnée pédestre « Ste Luce », autour de Béthisy st Pierre. Départ de la place des fêtes. Covoiturage possible.
 - **Dernière semaine de juin, début juillet :** Tournoi de tennis
 - **Septembre, octobre** (date à préciser en fonction des marées) Sortie en baie de Somme ou baie d'Authie
- 29 septembre 2011 :** 19 heures 30 Assemblée Générale à la salle des associations (au-dessus de la cantine de l'école)

Les photos sont visibles sur le site www.armancourt.fr





LES ANCIENS COMBATTANTS

Vous avez participé à différents conflits tels que la Seconde Guerre mondiale, l'Indochine, l'Algérie, le Maroc ou la Tunisie, voire d'autres conflits plus « modernes », l'Amicale des Anciens Combattants de Jaux et d'Armancourt serait heureuse de vous compter parmi ses adhérents.

La carte d'ancien combattant peut être délivrée sous certaines conditions et vous offre quelques avantages :

retraite du combattant dès l'âge de 65 ans.

demie part supplémentaire pour le calcul de vos impôts si vous avez 75 ans au 1^{er} janvier de l'année des revenus considérés. (cet avantage est également accordé aux veuves d'anciens combattants)

Les effectifs de l'Amicale s'amenuisant d'année en année, il devient important d'intéresser de nouveaux adhérents.

C'est l'espoir que je formule pour 2011.

Contacts : Sylvain GAVET Tél : 03 44 83 41 77

Gabriel FRANCOIS Tél : 03 44 83 42 80

En cette période de fêtes, tous les membres de l'Amicale vous présentent leurs vœux les plus chaleureux pour l'année qui s'annonce.



La chasse au furet



LES CHASSEURS D'ARMANCOURT

L'Association des Chasseurs d'Armancourt souhaite remercier les propriétaires de chien qui tiennent leur compagnon en laisse lors des promenades.

En effet, on observe de moins en moins de chiens divagants sur notre territoire. Le gibier est donc moins dérangé et cela se traduit, notamment par le retour d'une compagnie de faisans sauvages dans nos bois.

Par ailleurs, l'Association des Chasseurs d'Armancourt poursuit son effort de régulation des lapins de garenne.

Pour réduire les dégâts sur les cultures de blé, elle organise plusieurs fois par an des furetages lors desquels plusieurs dizaines de lapins sont prélevés.

La population a nettement diminué par rapport à l'année passée due à l'action des chasseurs mais aussi à la myxomatose et à des actions indépendantes de la volonté des chasseurs.

Nous rappelons aussi que de temps à autre, nous organisons des battues au chevreuil et au renard dans le Bois Godon, le dimanche matin. Dans ce cas, les chemins d'accès sont balisés avec des pancartes indiquant « Chasse en cours » pour prévenir les promeneurs du danger. Le passage n'est pas interdit mais fortement déconseillé.

LE CCAS

Les membres à votre écoute:

M. BERTRAND Président
M. DAUGUET Vice-président
Mme BERQUER
Mme BLANCHARD Membre honoraire
Mme NICOLAS
Mme MESUROLLE
Mme ZIELINSKI
M. LEMAIRE
M. LORNET

LA DISTRIBUTION DU COLIS

Le Centre Communal Action Sociale d'Armancourt comme chaque année a distribué le colis de Noël aux aînés de notre village.

Les personnes ayant atteint l'âge de 75 ans ont reçu la visite des membre du CCAS le 18 décembre dernier. Cette visite est toujours un moment agréable de rencontre et d'échange avec les Armancourtois.

L'action du CCAS se limite à la commune d'Armancourt, il est compétent sur la petite enfance, sur la famille, auprès des personnes âgées et pour les personnes handicapées.

Il peut apporter une aide financière remboursable ou accompagner les habitants dans les démarches administratives pour toutes questions sociales.

NAISSANCE D'UN QUARTIER

RETOUR SUR UN NOUVEAU QUARTIER



Rue de l'École avec une vue sur la rue des Vignes Blanches avant la construction de maisons (1979)



Nouvelle Ecole place des Treilles (1982)



Intérieur de la salle polyvalente place des Treilles (1991)



Le City Stade sur la place des Treilles

Nous sommes à la fin des années 70. Le SIVOM, ancienne structure de l'Agglomération de la Région de Compiègne, se développe. Il est décidé de créer une Zone Industrielle avec une desserte de chemin de fer et un lotissement à Armancourt.

Là où est implanté le lotissement situé rue de l'École et de l'impasse des Treilles se trouvait des terres agricoles. Dans ces champs on y cultivait entre autres des oignons qui étaient ensuite expédiés sur le marché des Halles de Paris. Ce groupe de maisons est constitué de 40 logements individuels et fut achevé en 1980.

De jeunes familles du compiégnais, de la région parisienne et d'autres régions viennent s'y installer. La population fait alors un saut significatif en doublant pratiquement.

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués à Armancourt depuis 1793. Le maximum de la population a été atteint 2006 avec 541 habitants.

1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
323	346	350	367	352	313	277	274	258
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
228	213	205	181	176	201	192	185	185
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
178	191	166	180	157	141	165	165	178
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2007	-
177	159	244	472	501	526	541	536	-

Sources : base Cassini de l'EHESS pour les nombres retenus jusqu'en 1982, base Insee à partir de 1968 (population sans doubles comptes puis population municipale à partir de 2006)

Le paysage se modifie au fur et à mesure des habitations. Une solidarité entre les nouveaux voisins se met en place tissant des liens d'amitié. Les nouveaux Armancourtois discutent dehors, longuement le soir aux beaux jours. Les nombreux enfants se retrouvent pour des parties de football et d'autres activités.

A cette époque une fois par mois l'herbe de la place des Treilles était coupée manuellement à la faux par une personne de Le Meux.

Les enfants vont alors à l'école publique qui se trouve à la mairie. Rapidement celle-ci n'est plus adaptée pour accueillir les élèves. Un moment, il est proposé d'envoyer les petits Armancourtois étudier dans une autre commune, mais devant l'opposition du maire, il est projeté de construire une école pour notre village. Cette école sera construite sur la place du lotissement avec un logement de fonction pour la Directrice de l'école. La nouvelle structure scolaire ouvrira en 1982 et sera constituée d'une classe maternelle et de deux classes primaires. Les coûts de cette construction sont à la charge du SIVOM et l'équipement de l'école financé par la commune.

En 1991, la Municipalité décide de construire une salle polyvalente avec une aide financière de la Communauté des Communes de la Région de Compiègne (anciennement ARC), puis la création d'une structure polyvalente : le City Stade.

On est donc passé en moins de trente ans d'un espace agricole à un nouveau quartier d'Armancourt qui a pris aujourd'hui toute sa place au sein de notre village.

REGLES URBANISME

b le plan de masse

Il présente le projet dans sa totalité, construction et terrain. Il permet de :

- représenter le terrain (dimensions, bâtiments existants, plantations, courbes de niveau),
- situer la future construction sur le terrain,
- reperer les réseaux (eau, électricité, gaz, assainissement).

Utilisez un plan (cadastre, de géométrie, ...) à une échelle permettant de représenter le projet dans le terrain. Indiquez l'échelle du document.
Si votre terrain est très grand, vous pouvez produire :
- un plan à petite échelle montrant la totalité du terrain,
- un plan à grande échelle montrant les détails du projet.

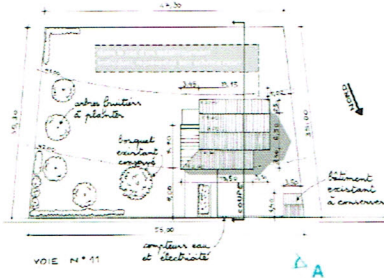
Pour votre terrain, indiquez :

- son orientation (indiquez le nord),
 - ses dimensions,
 - les arbres existants à supprimer à planter.
- Pour un terrain situé dans une zone inondable identifiée sur un PPR (Plan de Prévention des Risques d'Inondation), les cotes du plan doivent indiquer son altimétrie.

Pour votre projet de construction, indiquez :

- ses dimensions, sa hauteur,
 - ses distances par rapport aux limites du terrain,
 - les pièces de stationnement, accès, voirie interne,
 - les bâtiments existant sur le terrain, à conserver ou à démolir.
- l'implantation des réseaux : eau, électricité, gaz, assainissement.

En cas d'assainissement individuel, contactez le SPANC (Syndicat Public d'Assainissement Non Collectif) pour connaître les prescriptions.



Vous avez des travaux à réaliser, devez-vous les déclarer, quel document utilisé, une déclaration de travaux ou un permis de construire ?

En cas de doute, vous pouvez poser vos questions à la mairie ou utiliser les documents élaborés par le Service Droit du Sol de l'ARC qui instruit nos documents d'urbanisme.

Vous retrouverez ces notes explicatives qui vous aideront dans la création de vos dossiers sur notre site internet dans Services Municipaux / Démarches Administratives.

Notre secrétariat est à votre disposition pour vous donner une copie de ce document.

ETAT CIVIL

Naissances

Yanis CHIDIAC	21 Janvier 2010
Hortense BERTRAND	05 Février 2010
Anna SABOUROUX	01 Août 2010
Lou MEDEZ	29 Septembre 2010
Alizée JOYE	08 Décembre 2010

Mariage

Hélène PINHAL et François BIGOT	18 Septembre 2010
---------------------------------	-------------------

Décès

André SAVINIEN	26 Février 2010
Maurice SUAIN	07 Mai 2010
Lucien CHARPENTIER	22 Novembre 2010

LE CONCOURS DES VILLAGE FLEURIS

Pour la première année, la commune d'Armancourt a participé au concours des villages fleuris de l'Oise.

Nous avons le plaisir de vous faire part que notre village a reçu le prix de l'effort de fleurissement avec une dotation de 450 €.

Cette distinction est encourageante pour nos prochains aménagements d'espaces verts.



Vœux 2011 de la Municipalité

Eric BERTRAND
et
les Elus du Conseil Municipal

sont heureux de vous convier aux Vœux de la nouvelle année 2011, qui auront lieu le :

mercredi 19 janvier 2011 à 19h00 à la salle polyvalente.



INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 01 janvier 2011 à la mairie aux heures d'ouverture ou lors de la permanence exceptionnelle du **31 décembre de 9h30 à 12h00**, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



PARTAGE ET TRAVAIL

Particuliers, artisans, commerçants, exploitants agricoles, entreprises, associations collectivités locales



**SE DEPANNER EN DONNANT DU TRAVAIL
A DES DEMANDEURS
D'EMPLOI DE VOTRE COMMUNE**

12, rue Saint-Germain - 60200 COMPIEGNE -
Fax 03 44 86 49 36

CONTACTEZ-NOUS AU 03 44 86 42 82

du lundi au vendredi

de 9h à 12h00 et de 14h à 17h, vendredi 16h

L'association PARTAGE-TRAVAIL propose :

- Ménage, repassage, préparation des repas, garde d'enfants à partir de 3 ans, assistance aux personnes âgées (hors soins et toilette)
- Garde d'animaux domestiques, petit entretien du jardin, petite maçonnerie, petit bricolage
- Peinture, papier peint, manutention, aide au déménagement...
- Manœuvre, entretien d'espaces verts, aide au secrétariat, aide en cuisine...
- Vous fournissez le travail, les matériaux et matériel, PARTAGE-TRAVAIL se charge de toute la gestion administrative.
- Nous acceptons tout type de règlement, dont le CESU préfinancé.

Prestations déductibles de vos impôts à hauteur de 50 % des factures réglées (selon loi de finances en vigueur)

SE DISTRAIRE

CHRISTMAS CAKE

Pour un moule de 22.5 cm de diamètre.

Ingrédients : 675g raisins secs - 100g cerises confites coupées en deux - 100g fruits confits finement hachés - 100g noix, noisettes, amandes finement hachées - Zest de 2 citrons - 2 cuillères à soupe de Cognac - 250g farine - 50g amandes en poudre - 2 cuillères à café d'épices (mixed spices) - 225g sucre roux - 225g beurre - 1,5 cuillère à soupe de mélasse (black treacle) - 5 œufs
Mettre du papier sulfurisé dans le moule en laissant dépasser à 7 cm du bord. Mettre les raisins secs à tremper dans le cognac puis ajouter les cerises, fruits confits, noix..et le zest des citrons. Laisser macérer quelques heures.
Mettre la farine, les épices, les amandes en poudre, le sucre, le beurre, la mélasse, les œufs et battre 2 à 3 mn. Ajouter les fruits bien mélanger et couvrir. Laisser reposer 24h.

La tradition veut que l'on fasse un vœu en mélangeant avec une cuillère en bois.

Verser le mélange dans le moule et cuire à feu doux (125°) pendant 3 heures. Lorsque le gâteau est cuit, il peut être conservé 3 mois dans du papier alu.

Décoration : Faire fondre de la confiture d'abricot et badigeonner le gâteau avant de le recouvrir de frangipane. Laisser sécher 24 heures et recouvrir d'un glaçage.



SORTIES THÉÂTRE à l'Espace Jean Legendre

Dans le cadre de notre partenariat entre les communes de Jaux, Le Meux, Jonquières et l'Espace Jean Legendre de Compiègne, nous vous proposons deux spectacles : Profitez d'un tarif intéressant pour ces deux représentations en prenant vos billets à la Mairie de Le Meux.

JAZZING FLAMENCO

le 24 Mars 2011 à 20h45
Compagnie Antonio Najarro
Tarif : 23,00 €

Un spectacle en musique live, 18 artistes exceptionnels, une chorégraphie subtile, électrisante aux multiples facettes. Danse classique espagnole en fusionnant Différents genres musicaux (jazz, blues, soul et flamenco).



UN PIED DANS LE CRIME

le 7 janvier 2011 à 20h45
Comédie-Vaudeville de Eugène Labiche
Tarif : 28,00 €

Comme dans toute comédie de Labiche, le ressort est l'erreur, le quiproquo, situation extrême de folie où les choses sont prises pour ce qu'elles ne sont pas, autour d'une intrigue simple :

un juré appelé à juger un meurtre dont il est lui-même l'auteur.



RECYCLEZ VOS SAPINS DE NOEL

Donnez une seconde vie à vos sapins en les recyclant en compost. Les services de l'ARC organisent le ramassage des sapins de Noël (sans neige artificielle) **les 10 janvier et 17 janvier 2011.**

Déposez vos sapins la veille au soir sur le trottoir.



LA SALLE POLYVALENTE

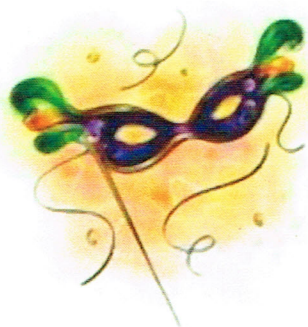


La salle polyvalente

Vous souhaitez partager une soirée entre amis, un repas de famille, fête un mariage, la Municipalité peut vous louer la salle polyvalente de notre village à un prix préférentiel pour les Armancourtois.

UTILISATION	2011	
	Armancourt	Extérieur
1 journée (de 8 h à 5 h)	235,00	510,00
2 journées (de 8 h à 5 h)	340,00	640,00
1 journée (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) de 8 h à 20 h	165,00	265,00
Associations – 1 journée de 8 h à 5 h – à partir de la 4 ^{ème} animation	165,00	
Samedi ou dimanche de 8 h à 20 h – (juillet et août)	200,00	310,00
Salle 30 (+cuisine et w.c.) 1 journée de 8h à 5h (maximum 20 personnes)	165,00	
Salle 30 (+cuisine et w.c.) 1 journée - lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 h à 20 h – (maximum 20 personnes)	165,00	

CARNAVAL DES ENFANTS



Le 20 mars 2011 la municipalité organisera le carnaval des enfants.

Rendez-vous à l'église d'Armancourt à 14h00 pour un défilé jusqu'à la place des Treilles où une chasse aux bonbons attendra les petits et les plus grands.

Un goûter sera servi à tous les participants et un vin chaud aux parents.

**Venez nombreux et déguisés
sur le thème des héros de dessins animés ou de films**